



# quelles sont les conditions d'exclusion de conseillers municipaux

Par **avril**, le **09/02/2009** à **12:55**

président d'une association dans une commune de 718 hab j'ai sollicité auprès du maire l'installation d'un coin douche dans la salle qui accueille entrainement et compétitions. Un vote a été réalisé sans même avoir été inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal et de plus le maire a fait sortir de la salle 4 conseillers lors du vote sous prétexte qu'ils étaient licenciés du club sportif demandeur. Sur quel texte peut -elle s'appuyer? de plus elle a ensuite procédé à un vote nominal donc sous influence. Puis-je demandé révision et annulation de cette décision si oui comment agir? Merci pour vos précieux renseignements